

PLUS DE GEIS

+ de **G**estes**E**cologiques& **I**ndispensables**S**imples

UN JARDIN NATUREL PROPICE À LA BIODIVERSITÉ

Nos jardins peuvent devenir de fabuleux écosystèmes. Même tout petits, ils peuvent accueillir la vie sauvage, comme les oiseaux, que nous nourrissons en hiver. Mais d'autres espèces peuvent animer nos jardins de leur vie discrète : ils effectueront des miracles contre les ravageurs. C'est aussi en réduisant ces pelouses dévitalisées et voraces en arrosage que nous donnerons sa chance à la biodiversité.



l'AStuce

UNE PETITE MARE EST LE DOMAINE DES GRENOUILLES, CRAPAUDS, TRITONS ET POISSONS QUI CHASSERONT LES MOUSTIQUES. SI LA LIBELLULE S'Y IMPLANTE, C'EST LA REUSSITE !

DES HAIES HABITÉES

- Planter des espèces locales : le charme, le noisetier, le houx, le prunelier ou l'églantier.
- Laisser ces haies devenir l'habitat et le festin des oiseaux, insectes et petits mammifères.
- Laisser au pied de la haie en hiver un terreau de feuilles propice aux oiseaux, musaraignes et hérissons qui sont les régulateurs des ravageurs au jardin.

l'AStuce

LES MURETS ABRITENT UNE FAUNE QUI PROFITE DE LEUR CHALEUR.

LES PAPILLONS DANS LA PRAIRIE

- Conserver un endroit de hautes herbes qui seront fauchées tardivement : les papillons y trouveront le lieu de leur survie.
- L'ortie n'est pas forcément une mauvaise herbe. Grâce à elle, de merveilleux papillons tels le paon de jour ou encore robert-le-diable viendront polliniser les fleurs et éloigner les ravageurs. Elle est aussi très appréciée par les amateurs de soupes. Enfin, le purin d'orties malgré son odeur fait des miracles au jardin contre les maladies et comme engrais quand il n'est pas surdosé.

l'AStuce

LES VIEUX TRONCS ET TAS DE BOIS ABRITENT LES COLEOPTERES QUI RENOUVELLENT LE SOL EN DECOMPOSANT LES VEGETAUX.

Ayons le réflexe déchèterie !

Déchèterie communale (cour des Ateliers Municipaux rue des Fleurs)
d'avril à octobre inclus : tous les samedis de 16h à 18h

Déchèterie verte mobile (dates dans INFOGeis et sur le site www.ville-geispolsheim.fr)
Village : parking Malraux

Gare : parking ACL

A cette occasion, la déchèterie verte communale est fermée.

Déchèterie fixe (La Vigie, rue Théodore Monod)

Tous les jours de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h

Pour toute information complémentaire,
renseignez-vous auprès des professionnels
locaux des espaces verts ou
<http://www.ecologie.gouv.fr/-Dans-mon-jardin-.html>



LA TONTE

BONNES PRATIQUES POUR LA PELOUSE

- Réduire ces «gazons maudits» pour l'écologie que sont ces tapis verts tondu ras toutes les semaines et arrosés tout l'été.
- Ne pas tondre trop court, une hauteur de 5 à 8 cm permet de développer les racines pour mieux résister aux sécheresses et empêcher l'épanouissement des adventices (pissenlits).
- Tondre aux heures les plus chaudes : les insectes sont vifs et ont le temps de se sauver. Pour la même raison, commencer par le centre pour aller vers l'extérieur.

l'AS_{tuce}

LA REGLE DES 6 MAUVAISES HERBES. TOUTE PERSONNE DE LA FAMILLE DOIT ELIMINER 6 MAUVAISES HERBES LORS DE CHAQUE PASSAGE DANS LE JARDIN.

- Passer le râteau scarificateur pour éliminer les mousses qui asphyxient l'herbe.
- Choisir de ne pas arroser, c'est le plus naturel : l'herbe reverdit dès les premières pluies.
- Préférer arroser, c'est un choix : ne le faire que lorsque les traces de pas restent quelques secondes ou quand l'herbe jaunit. Pas plus d'une fois par semaine, le soir, quand l'évaporation est moins forte, et en arrosant en profondeur, c'est-à-dire très copieusement.
- Composter les tontes sans les faire pourrir en les mélangeant à de la paille, des copeaux de bois ou de la suie et quelques pelletées de terre avec un bon arrosage : cela donne un excellent compost en quelques semaines.
- Déposer les tontes à la déchèterie sans l'entasser humide dans du plastique pour éviter les odeurs de fermentation.

l'AS_{tuce}

LES TONTES DE GAZON CONSERVENT L'HUMIDITE AU PIED DES PLANTES, DES ARBRES ET DES ARBUSTES.

Extraits des arrêtés municipaux

1° les feux de déchets verts sont interdits

Les articles L.1421-4 du Code de la Santé Publique et L.2542-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales chargent M. le Maire d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique au sein de sa commune.

«Les déchets verts issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du RSD (Règlement Sanitaire Départemental). Dans le cas d'une plainte relative à un particulier brûlant des déchets verts, le RSD s'applique.»

2° les horaires de tonte et autres engins bruyants

L'article 1^{er} de l'arrêté susvisé du 29 juillet 1994 est modifié par les dispositions suivantes :

«L'usage des tondeuses à gazon et autres matériels de jardinage et d'entretien des espaces verts ainsi que des tronçonneuses à bois, équipés de moteurs thermiques, et autres engins bruyants, est interdit dans les zones habitées :

- les jours ouvrables, avant 8 heures et après 20 heures,
- les dimanches et jours fériés.»

La Sécurité pour tous

Si les haies où les branches dépassent les clôtures et masquent la visibilité des carrefours et des panneaux de signalisations, les propriétaires ont l'obligation de les couper.

CHOISIR LA BONNE TONDEUSE A GAZON

- La plus écologique, mais la plus sportive, est **la tondeuse manuelle** à lame hélicoïdale. Mise en œuvre immédiate. Simple à l'entretien.
- La plus élégante est **la tondeuse à batterie rechargeable**. Elle accomplit son travail toute seule, depuis la charge jusqu'à la tonte et tond si menu qu'il n'y a rien à ramasser. Silencieuse, elle peut tondre jusqu'à 100 m² par heure.
- La plus sociale, mais plus chère, est **l'appel à des professionnels**. Leur matériel est plus performant et moins polluant. Cela crée des emplois de services et permet de faire ce travail tous les jours de la semaine et non uniquement le week-end où les règlements municipaux restreignent l'usage d'engins bruyants pour le respect du repos de tous.

l'AS_{tuce}

LA PLUS ECONOMIQUE EST LA TONDEUSE À QUATRE PATTES (CHÈVRE OU MOUTON).

